



The National Alliance of
Respiratory Therapy Regulatory Bodies

L'Alliance nationale des organismes de
réglementation de la thérapie respiratoire

Open Letter to our valued stakeholders: *(le français suit)*

The intent of this letter is to provide additional information from the National Alliance of Respiratory Therapy Regulatory Bodies (NARTRB), regarding the recent CSRT announcement involving accreditation services.

On October 16, 2017, the CSRT announced the board of director's decision that the CSRT would refocus on strategic paths more closely tied to its mandate as a national professional association, leaving the regulatory requirements of accreditation to the regulatory bodies. The CSRT has provided ample notice during which they will continue to provide accreditation services until August 31, 2019.

This announcement was subsequently added to the agenda of the NARTRB business meeting of October 27, 2017. A decision was made that a business plan be developed, initiating the research and identification of potential accreditation providers. Following presentations from providers, the NARTRB will select the best candidate to provide future accreditation of Respiratory Therapy Education programs. The previously identified NARTRB essential accreditation requirements of Governance, Transparency, Consistency and Objectivity, Quality Assurance, Quality Improvement, and Financial Stability will play an integral role in this process.

A key component of the NARTRB business plan will be to implement a communication strategy, designed to ensure that valued stakeholders will be consulted as required and be kept abreast of information as it relates to progression of the project.

The NARTRB would also like to take this opportunity to thank the CSRT for providing quality accreditation services for the past nineteen years.

Please direct any questions or concerns to your individual provincial regulators.

Shane McDonald, BSC, RRT, FCSRT
NARTRB President



The National Alliance of
Respiratory Therapy Regulatory Bodies

L'Alliance nationale des organismes de
réglementation de la thérapie respiratoire

À tous nos partenaires,

La présente a pour objet de fournir des informations supplémentaires ainsi que des éclaircissements en réponse à l'annonce récente de la Société canadienne des thérapeutes respiratoires (SCTR) de se retirer des services d'accréditation des programmes en thérapie respiratoire.

En effet, le 16 octobre dernier, la SCTR a annoncé, au Conseil de l'Alliance nationale des organismes de réglementation en thérapie respiratoire (ANORTR), sa décision de recentrer ses stratégies plus étroitement reliées à son mandat d'association professionnelle nationale, délaissant ainsi sa fonction d'accréditation des programmes de formation. La SCTR continuera de fournir des services d'accréditation jusqu'au 31 août 2019.

Subséquentement, l'ANORTR a ajouté un point à ce sujet à l'ordre du jour de sa rencontre du 27 octobre dernier. À la suite des discussions, il a été décidé d'élaborer un plan d'affaires afin d'identifier des organisations qui pourraient prendre la relève pour les services d'accréditation de nos programmes de formation en thérapie respiratoire. Suite à l'appel d'offres et aux différentes présentations, l'ANORTR sera en mesure de sélectionner l'organisme d'accréditation qui répondra le mieux aux exigences. L'ANORTR a défini des exigences, lesquelles joueront un rôle déterminant dans le processus de sélection de l'organisme; saine gouvernance, transparence, équité, intégrité, assurance qualité et stabilité financière.

Un des éléments clé du plan d'affaires de l'ANORTR est d'implanter une stratégie de communication visant à assurer la consultation de nos partenaires lorsque requis et de tenir les informer de la progression du projet.

L'ANORTR veut également saisir cette occasion pour remercier la SCTR de leur implication au niveau de l'accréditation de nos programmes au cours des dix-neuf dernières années.

Nous vous invitons à contacter votre organisme de réglementation si vous avez des questions ou des préoccupations à ce sujet.

Le président de l'ANORTR

Shane McDonald, BSC, RRT, FCSRT